

Inventaire du matériel liturgique

NOTICE

Version novembre 2022

Visée :

- Nous avons reçu de nos aînés un patrimoine liturgique important, témoin de la foi et de la vie des femmes et des hommes d'une époque déterminée. Nous devons en prendre soin et le léguer aux générations à venir dans le meilleur état possible.
- Pour cela, il convient d'en effectuer un inventaire exhaustif et précis.
- Il convient également de recenser les besoins des paroisses et des communes pour la meilleure conservation de ce patrimoine, et de collaborer ainsi avec les services départementaux et diocésains concernés.

Notice explicative :

- Sont concernés par cet inventaire : l'ensemble du matériel liturgique utilisé ou non, exposé ou entreposé à l'église ou dans d'autres locaux (sacristies, greniers, combles, etc...), soit : calices, patènes, ciboires, ostensoirs, burettes, « baisers de paix », encensoirs, bougeoirs, candélabres, antiphonaires, missels et autres livres, vêtements liturgiques, bannières, statues, tableaux, chemin de croix, à l'exception du mobilier meuble (ne pas lister : orgue, confessionnaux, autel, ambon, vitraux).
- Merci d'être le plus précis possible dans votre description, en renseignant les rubriques de la fiche ci-jointe. En particulier, merci d'identifier clairement le propriétaire du matériel recensé (commune ou paroisse). Pour information, le matériel antérieur au 1^{er} janvier 1906 est habituellement propriété de la commune, à la condition expresse qu'il ait fait l'objet d'un inventaire conservé dans les archives paroissiales, communales, et / ou départementales. Il peut également figurer dans la base « Mérimée » disponible sur internet. Attention, tout matériel antérieur au 1^{er} janvier 1906 dont la paroisse ne peut justifier de sa propriété sera considéré comme étant propriété de la commune.
- Merci de joindre une photographie à la fiche de renseignement.
- Une expertise du matériel peut être effectuée, si vous l'estimez nécessaire. Merci de nous faire connaître vos besoins.
- La Commission Diocésaine d'Art Sacré dispose d'un local pour entreposer ce matériel au moins temporairement, ou dans l'attente d'une exposition ou d'une valorisation possible. Merci également de nous faire part de vos besoins éventuels d'entreposage.
- Dans le cas d'une église propriété de la commune, le maire sera systématiquement informé de notre démarche. Et c'est en concertation avec lui et le curé de la paroisse que sera déterminée la destination éventuelle du matériel recensé. Aucun transfert ne pourra avoir lieu sans l'accord écrit du curé, du maire et du responsable de la Commission Diocésaine d'Art Sacré.
- Si un matériel notable doit être détruit, l'avis conjoint d'un représentant avisé de la commune, de la paroisse et de la Commission Diocésaine d'Art Sacré sera requis, par procès-verbal (voir ci-joint)
- L'inventaire est à effectuer par la paroisse et la commune.
- Merci de faire parvenir votre dossier à la Commission Diocésaine d'Art Sacré à l'adresse ci-dessous, en ayant soin de préciser les noms et coordonnées du réalisateurs de l'inventaire, ou de toute personne de contact local.

Inventaire du matériel liturgique

FICHE TECHNIQUE

Version novembre 2022

Département :	Commune :	Eglise¹ :
Lieu actuel de conservation :		
Souhaite que ce matériel soit entreposé² :		
NOM, coordonnées du rédacteur et date :		
Nombre d'objets recensés :		
Date du recensement :		

(photo)

N°³	Désignation :	
PHOTO	Datation estimée :	
	Matière :	
	Dimensions (hauteur, largeur, longueur) :	
Description :		
Etat de conservation :		
Propriétaire⁴ :		
Remarques éventuelles⁵		
Si répertorié sur Mérimée, date affichée :		

¹ Préciser le Saint Patron titulaire de l'église (Notre Dame, Saint Ambroise, etc....).

² A l'entrepôt diocésain, dans le musée de N, autre.

³ Dans l'ordre de l'inventaire

⁴ Commune, paroisse, autre.

⁵ Provenance historique éventuelle, autres remarques.

N°	Désignation :	
PHOTO	Datation estimée :	
	Matière :	
	Dimensions (hauteur, largeur, longueur) :	
Description :		
Etat de conservation :		
Propriétaire :		
Remarques éventuelles		
Si répertorié sur Mérimée, date affichée :		

N°	Désignation :	
PHOTO	Datation estimée :	
	Matière :	
	Dimensions (hauteur, largeur, longueur) :	
Description :		
Etat de conservation :		
Propriétaire :		
Remarques éventuelles		
Si répertorié sur Mérimée, date affichée :		

Procès-verbal de destruction

Version novembre 2022

Nous soussignés, N....., N..... et N..... Représentants qualifiés de la paroisse N..... de la commune de N..... et de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, prenons la décision conjointe de détruire⁶, entreposé à ce jour à⁷ dont la photographie figure ci-dessous.

Nous estimons que son état de conservation ne justifie pas de restauration, que sa valeur patrimoniale est négligeable et qu'il / elle n'a désormais aucune utilité culturelle.

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires afin que les éventuels matériaux recyclables ne puissent plus être identifiés comme restes d'objets culturels.

Fait à Le / /

Pour la commune,

Pour la paroisse,

Pour la CDAS,

PHOTOGRAPHIE

⁶ Description sommaire de l'objet

⁷ Préciser la désignation du local et le nom du saint patron de l'église.

Convention de dépôt

Version novembre 2022

Département :	Commune :	Eglise⁸ :
Lieu de conservation actuel :		
Lieu du nouveau dépôt⁹ :		
Durée du dépôt¹⁰ :		
Nombre de pièces déposées :		
NOM, statut et coordonnées de la personne qui établit cette convention		

Fait à :

Le : / /

Pour la Commune, N..... :

Pour la Paroisse, N..... :

Pour la CDAS, N..... :

Pour le dépositaire¹¹, N..... :

⁸ Préciser le Saint Patron titulaire de l'église (Notre Dame, Saint Ambroise, etc....).

⁹ Entrepôt de la CDAS ou autre

¹⁰ Préciser la date de transferts et la durée (date de fin, ou durée indéterminée).

¹¹ Si autre que paroisse, commune ou CDAS.

Désignation :	
PHOTOGRAPHIE	Datation estimée :
	Matière :
	Dimensions (hauteur, largeur, longueur) :
Description :	
Etat de conservation :	
Propriétaire¹² :	
Remarques éventuelles¹³	

Désignation :	
PHOTOGRAPHIE	Datation estimée :
	Matière :
	Dimensions (hauteur, largeur, longueur) :
Description :	
Etat de conservation :	
Propriétaire :	
Remarques éventuelles	

¹² Commune, paroisse, autre.

¹³ Provenance historique éventuelle, autres remarques.